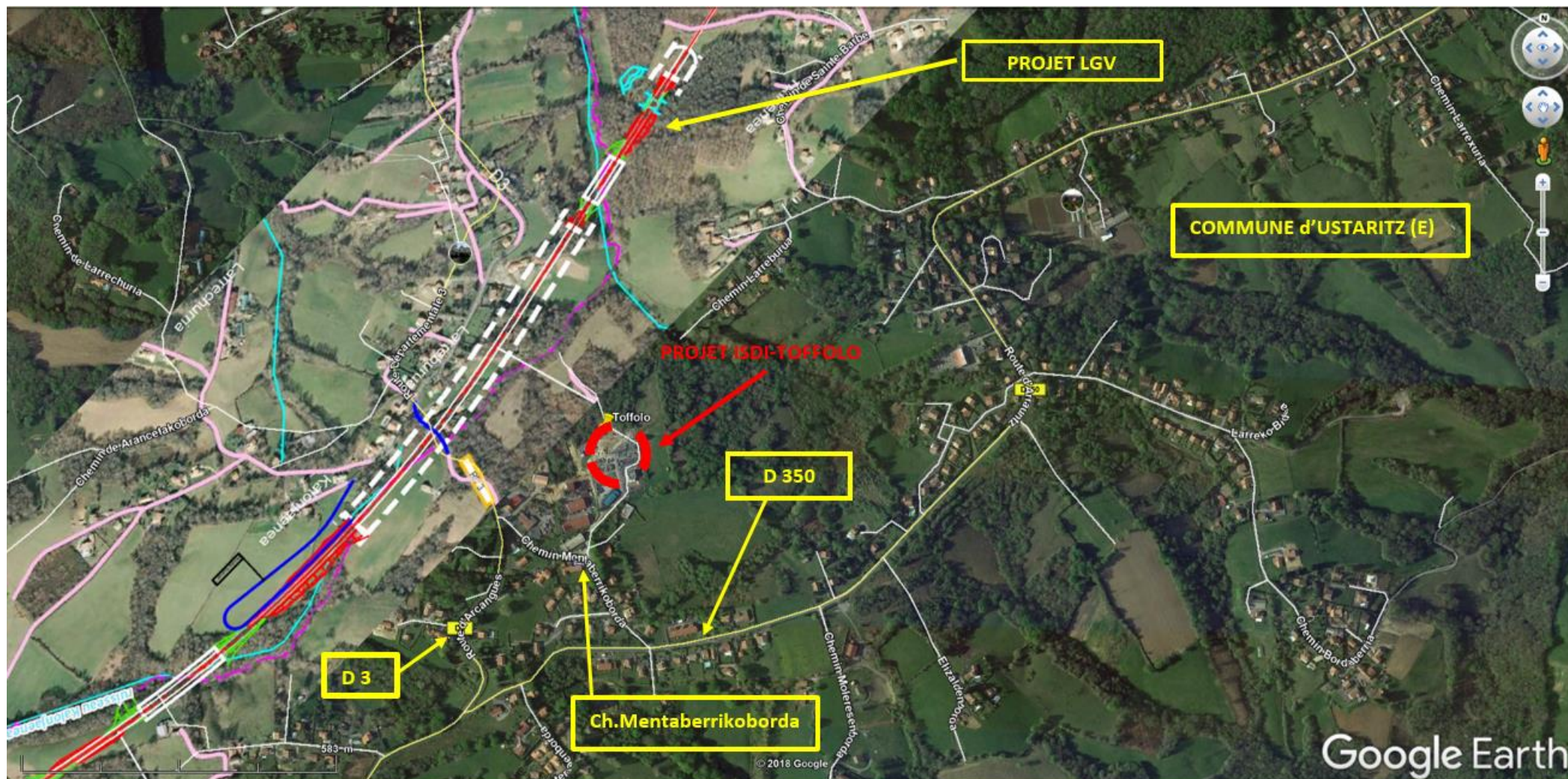


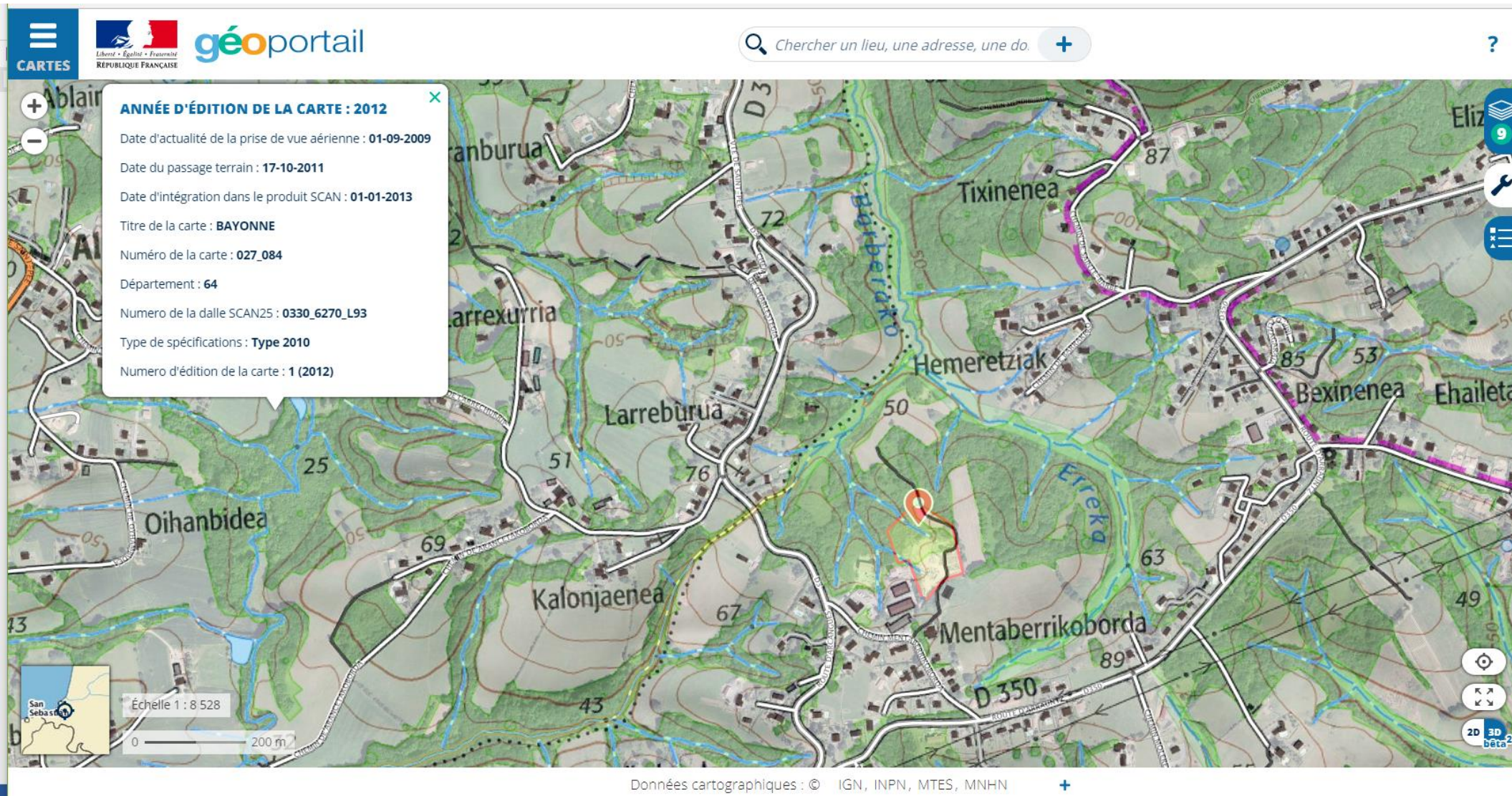
Commune d'Ustaritz

**PROJET D'EXPLOITATION D'UNE
PLATEFORME DE VALORISATION
DE DECHETS INERTES DU BTP ET D'UNE
INSTALLATION DE STOCKAGE (« ISDI »)**

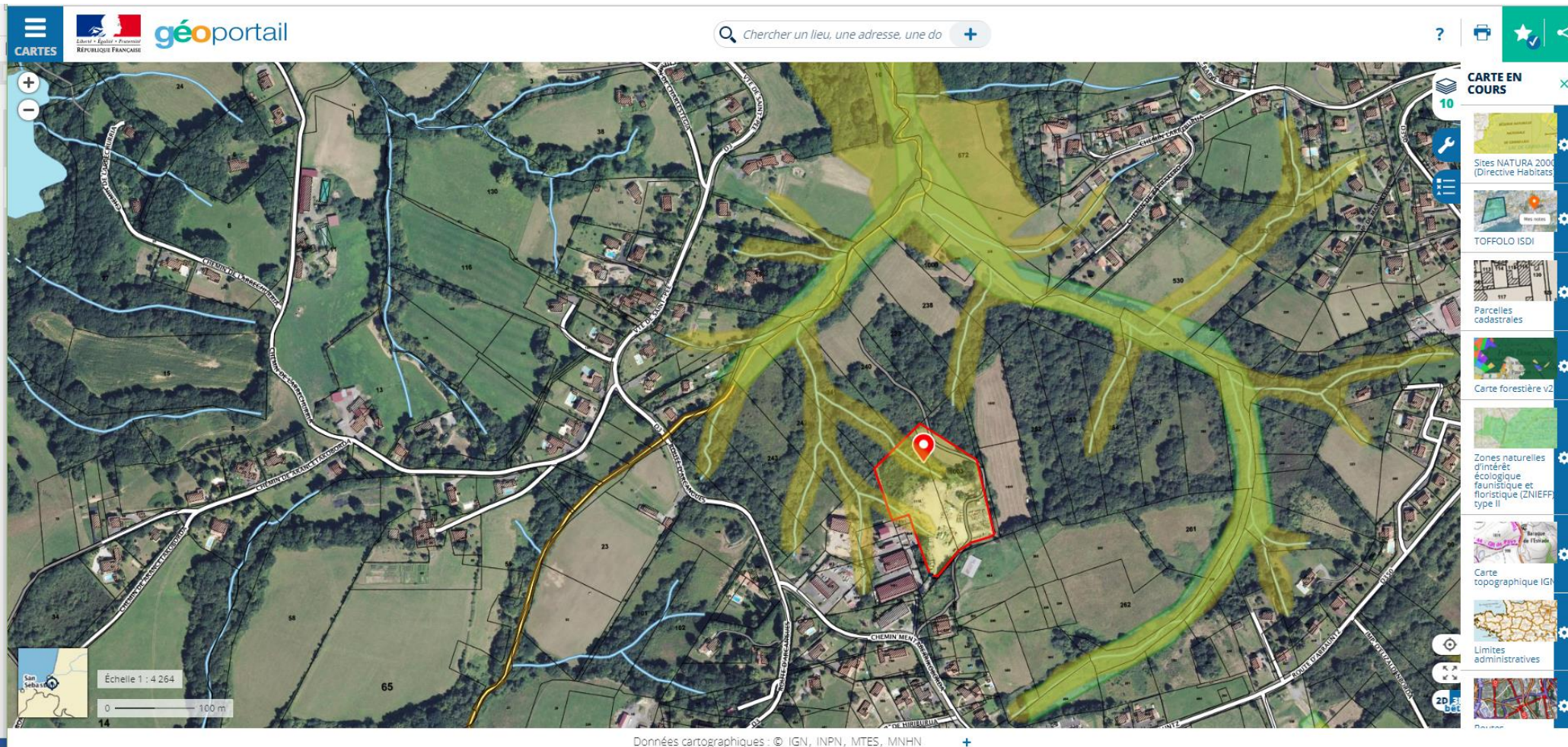
**ANALYSE ET CARTOGRAPHIE UDE/CADE
Geoportail-Remonter le temps-Google Earth**



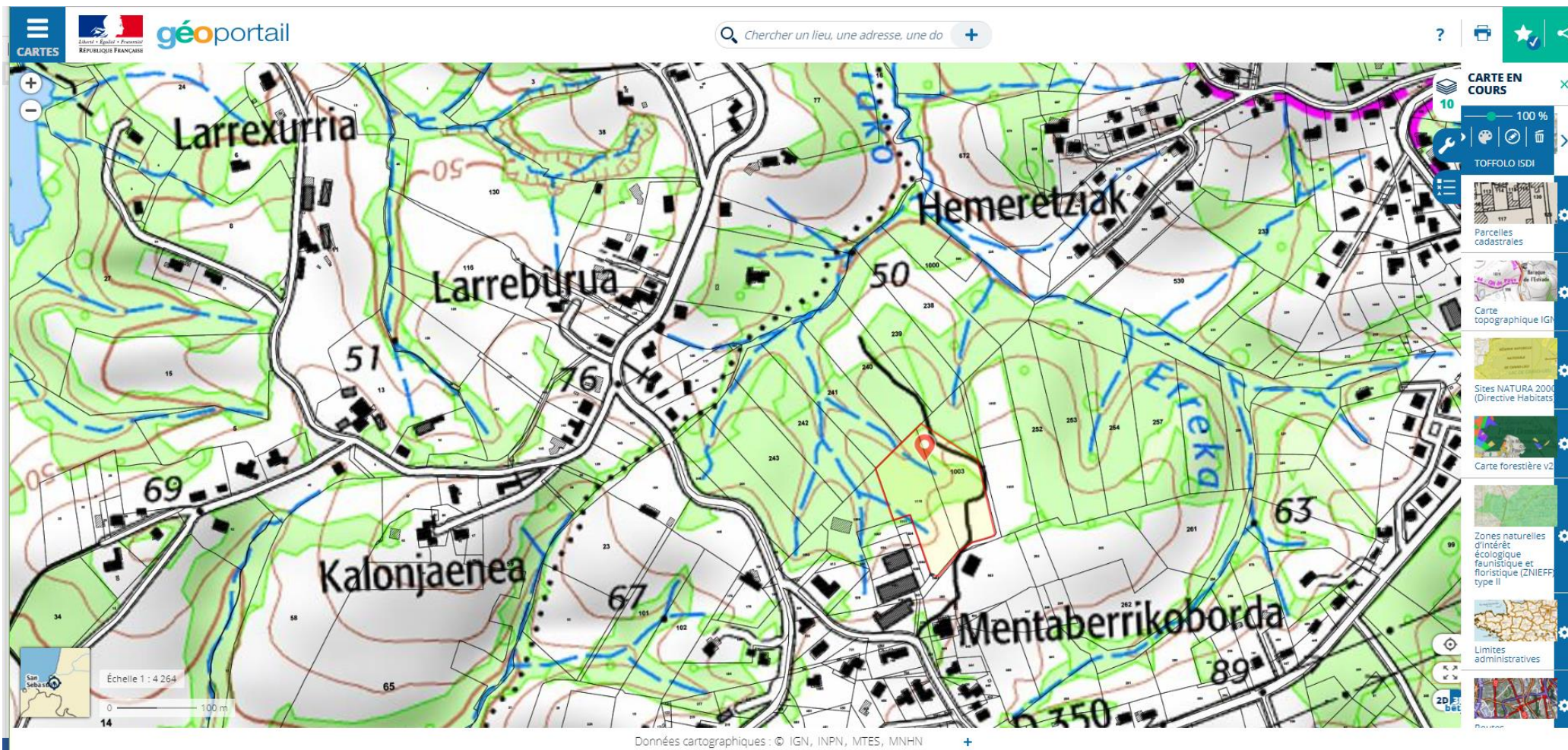
Vue générale du **projet Toffolo**+Plan du projet **LGV/superposition d'images** (+/- 190 m de la ligne)+ voies d'accès (**D350** déjà surchargée/**D3** sinueuse/chemin **Mentaberrikoborda** ,très étroit et sinueux qui traverse un lotissement)



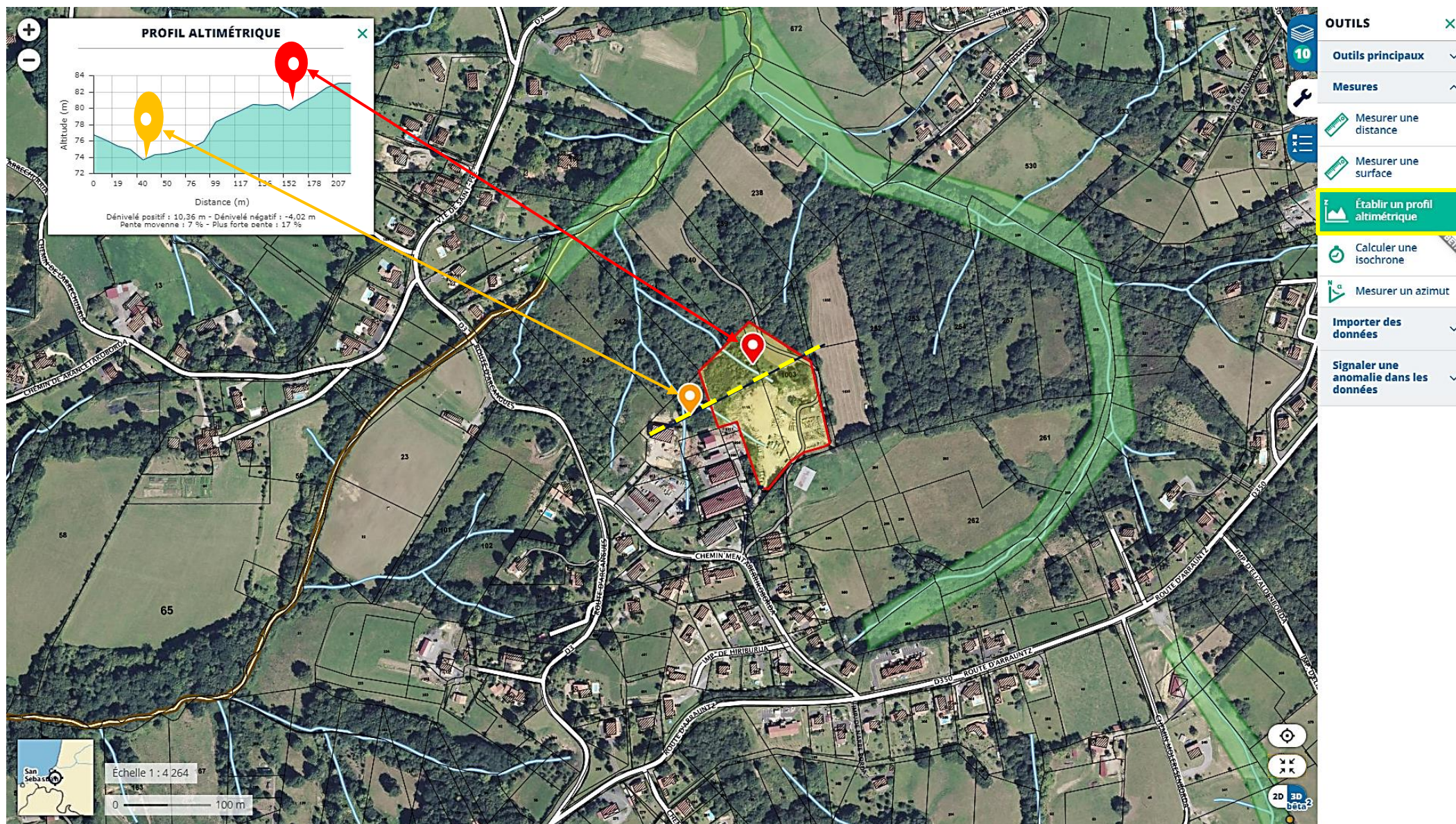
VUE GENERALE-Comblement partiel de 2 bras du ruisseau **Barberako Erreka** (Bleu)-La **zone Znieff II** (vert) suit le bras principal de la rivière ,elle est à 250/280m en moyenne tout autour (en cercle ouvert au S.O)-



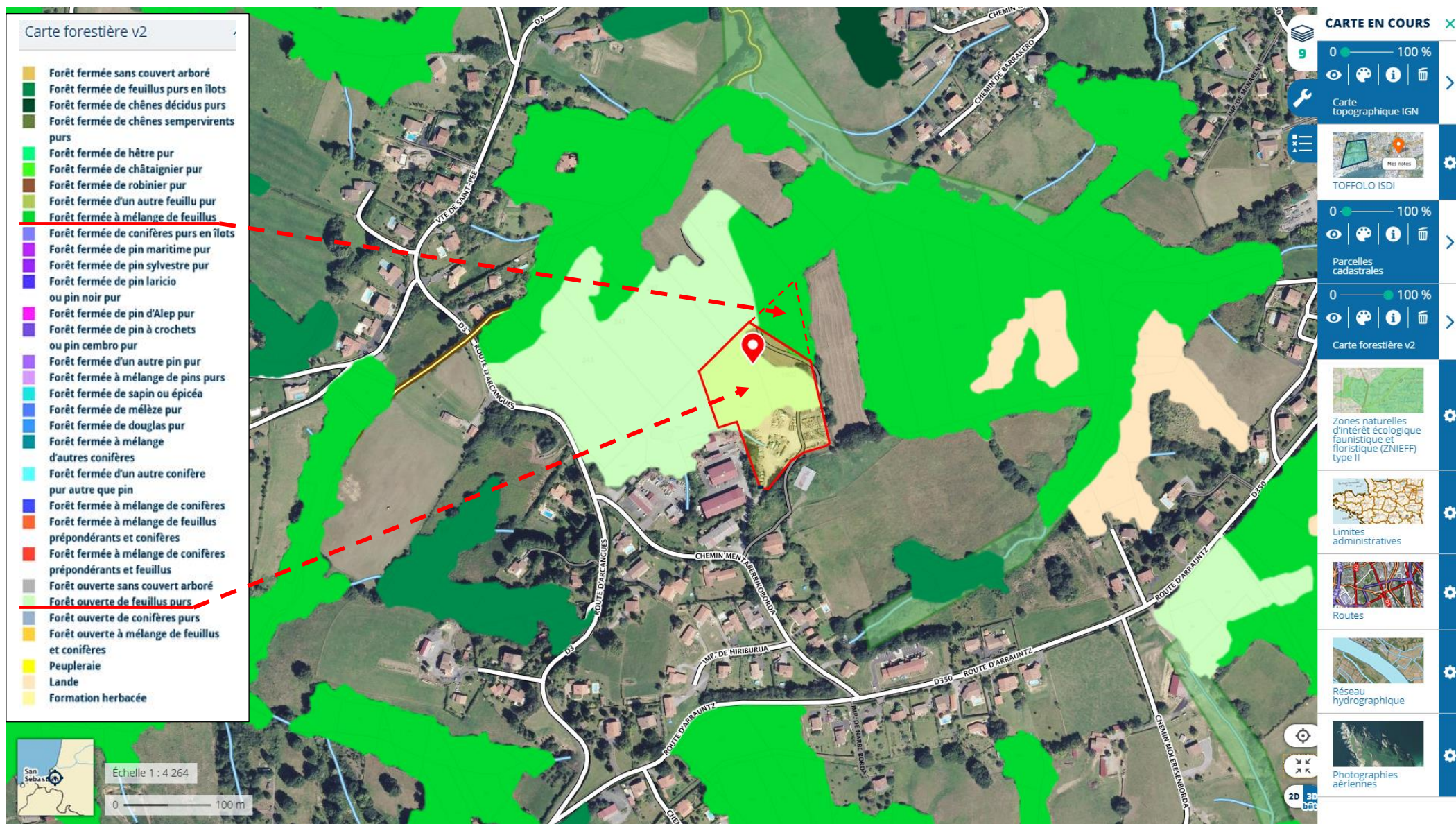
Routes (blanc)/Hydrographie (bleu)/Znieff 2 (vert)/Natura 2000 -habitat (jaune)/Cadastre
Déboisement 5700m2 environ



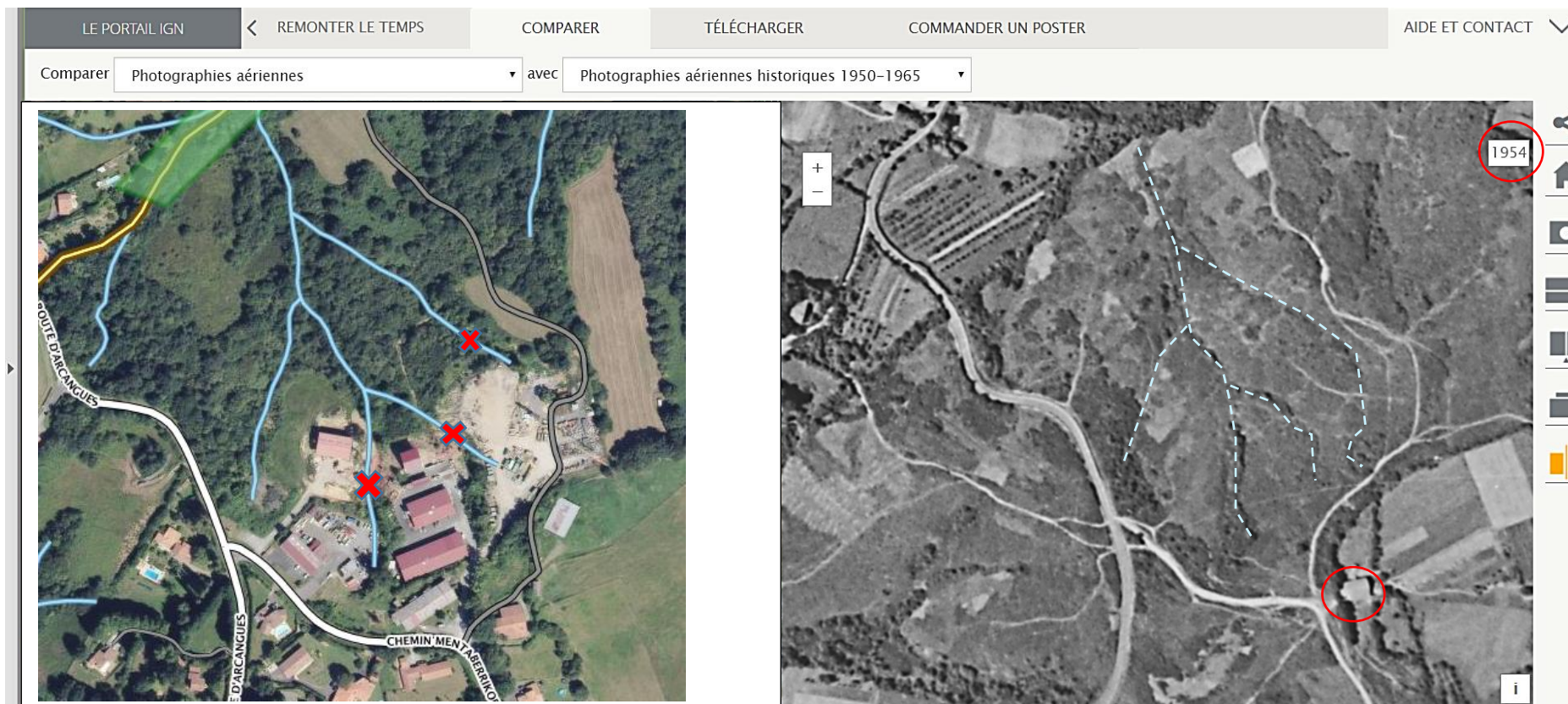
+Carte topographique IGN avec **courbes de niveau** (chaque courbe/verte=10m)-Terrain très pentu



Couche IGN+ Mesure **altimétrique** selon l'axe en jaune (points repères rouge/orange= bras du ruisseau)
 Le projet **nivellera/déboisera** pour obtenir une plateforme plus grande (phases I-II-III prévues pour l'instant)



Carte forestière V2-Geoportail (forêt ouverte de **feuillus purs**-vert clair)-NB : La forêt fermée à mélange de feuillus est pour l'instant préservée



Montage/comparaison : **Aujourd'hui/1954** (IGN-Remonter le temps)-**La structure du ruisseau** est lisible sur la photo de **1954** en suivant les zones humides/boisées/pentues (pointillés bleus) car la végétation y est + dense (noire)-Deux bras ont d'ores et déjà été comblés(en Zone natura 2000), un troisième devrait l'être en phase III.
NB : Noter la présence d'une **maison**, en bas à droite, en 1954/en haut à gauche, la **ligne jaune** matérialise la frontière administrative Ustaritz-Arcangues

REMARQUES UDE/CADE SUR LE PROJET

1 - PRESENTATION SYNTHETIQUE DU PROJET

L'entreprise TOFFOLO, intervenant dans le secteur du bâtiment dans la région de Bayonne, est confrontée à l'absence de filière de valorisation pour les déchets issus de ses propres chantiers. Les déchets de l'entreprise sont pour l'heure mis en remblai pour aménager une plateforme de stockage.

Suite à des échanges avec le Conseil Départemental des Pyrénées Atlantiques, et ayant connaissance des objectifs du nouveau « plan de prévention et de gestion des déchets du BTP », **la SARL TOFFOLO propose de mettre en place une filière de valorisation des déchets issus de ses chantiers.**

L'entreprise TOFFOLO dispose d'un terrain dans la zone d'activités, quartier Arrauntz, à Ustaritz. Ce site regroupe dorénavant le siège de l'entreprise et son dépôt de matériel. Le terrain comprend une réserve foncière de 5 000 m² environ, susceptible de recevoir le projet.

La société TOFFOLO envisage ainsi d'exploiter **une plateforme de regroupement de ses déchets inertes du BTP, en vue de leur valorisation par concassage et criblage.**

La part non-valorisable des matériaux sera mise en dépôt définitif dans **une installation de Stockage des Déchets Inertes (ISDI)**, sur les terrains limitrophes de la plateforme appartenant à l'entreprise. Ce projet permettra ainsi le stockage de matériaux inertes (donc non polluants), non valorisables, dans de bonnes conditions environnementales et sous contrôle administratif.

Le projet est concerné par **la réglementation des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE)**. Dans ce cadre, un dossier de « **Demande d'Enregistrement au titre des ICPE** » sera déposé auprès de la Préfecture des Pyrénées Atlantiques.

Après une instruction (5 mois) par les Services de l'Etat (DREAL), incluant une consultation du public, un **arrêté préfectoral d'Enregistrement autorisera et réglera** les activités.

« pour l'heure » : avec quelle autorisation ?

Serait-ce une régularisation a posteriori ?

Est-il compatible avec cette zone d'activité artisanale ?

Voir argumentation ci-après

En zone Znieff2 et Natura 2000 (FR7200786 - LA NIVE)

Départ de 3 branches du Barberako Erreka

N'aurait-il pas fallu une étude d'impact plus conséquente ?

Voir argumentation ci-après

Les aspects réglementaires

-Régularisation a posteriori ?

-Validité de l'étude d'impact ?

Les aspects écologiques

Les aspects humains

Tableau 1 : nature et volume des activités en projet	
Activité	Volume de l'activité
Regroupement et valorisation de déchets inertes du BTP	5 000 tonnes/an Sur une surface maxi de 5000 m ² Hauteur de stockage < 8 m
	Tri, puis concassage et criblage : un concasseur et un crible mobiles, intervenant par campagnes soit 10 jours par an environ → Part de déchets inertes valorisables : ~50% → Production de 2000 à 2500 tonnes/an de granulats de substitution Matériaux utilisés sur les chantiers de TP, en substitution des granulats de carrière : sous-couche routière, ...
Installation de Stockage de Déchets Inertes (ISDI)	Superficie dédiée à l'ISDI : 5000 m² → Part de déchets inertes non-valorisables mise en remblai : ~50% Durée d'exploitation : 15 ans

Quantités : $15 \times 2500 = 37.500$ Tonnes

Donc il y aura d'autres phases après la phase III ? Extension de la plateforme de l'entreprise ?

Les déchets non valorisables seront constitués de quoi ? Métaux...

→ La réglementation impose une liste des déchets susceptibles d'être acceptés dans ce type d'installation. Les déchets non inertes sont interdits : déchets ménagers, déchets liquides, déchets dangereux, terres provenant de chantiers pollués... (*Critères d'admission de l'arrêté ministériel du 12/12/2014*).

L'expérience montre qu'un tri parfait est impossible et que les négligences auront un impact sur la qualité des eaux d'infiltration et de rejet

La surface artificialisée sera importante et les pluies abondantes (1500mm/an) malgré le dispositif proposé laisseront partir dans le réseau de la Nive des eaux chargées en polluants

4 - IMPACTS POTENTIELS DES ACTIVITES ET MESURES PREVUES

Le tableau suivant présente les impacts envisageables des nouvelles activités du site TOFFOLO ainsi que les mesures prévues pour les limiter.

Tableau 2 : impacts potentiels du projet et mesures prévues		
Domaine	Enjeux et impacts envisagés	Mesures en place ou prévues
Paysage	Impacts visuel des activités et de la future zone remblayée (ISDI) : → Pas de point de vue sur la zone	Pas de mesures spécifiques outre la limitation des hauteurs de stockage des inertes stockés (<u>H < 8 mètres</u>) Plus de 3 étages... !
Milieu naturel Faune/Flore	Un diagnostic écologique des terrains du projet et de leurs abords a été réalisé : - Pas d'espèces protégées, ni d'espèces communautaires (Natura 2000) dans l'emprise du projet. → Les enjeux écologiques majeurs sont localisés : - Sur le <u>réseau hydrographique aval, hors emprise</u> - Au sein de l'emprise, sur le thalweg Nord-est, où l'on trouve une végétation plus humide - Présence de quelques arbres remarquables à proximité des terrains, <u>qu'il faudra veiller à ne pas détruire.</u>	Faux- Les constructions antérieures et le projet futur combrent partiellement 3 bras de la rivière classée en Znieff2 et Natura 200 *Le thalweg en limite Nord-est du site sera préservé (voir la carte en page 5) *Le projet comprend un <u>réseau de collecte et de prétraitement des eaux avant rejet à l'aval</u> Expertise et plan nécessaires-
Eau	Pas de consommation d'eau nécessaire pour ces activités Pas de cours d'eau dans l'emprise du site <u>Enjeu</u> : sensibilité du réseau hydrographique aval Risques de pollutions par : - Réception de produits polluants : déversements/ épandages - Entrainement des particules (matières en suspension MES) Faux-Système d'aspersion prévu Plan-Phase III	*Liste restrictive des déchets inertes admis → Pas de déchets dangereux, polluants... *Application stricte d'une procédure d'acceptation des déchets inertes, dont les contrôles à réception par le personnel formé *Réseau de collecte des eaux sur les zones concernées : bassins de <u>décantation/rétention</u> avant rejet vers le milieu naturel. Prétraitement par des <u>séparateurs à hydrocarbures</u> pour les zones imperméabilisées (circulation des camions/engins). *Contrôle périodique de la qualité des eaux rejetées (mesures imposées par la réglementation ICPE)
Sols/sous-sol	Risques de pollutions des sols par : - Réception de produits polluants avec les déchets inertes : déversements/ épandages/fuites - Fuite sur les engins et camions	*Liste restrictive des déchets inertes admis → Pas de déchets dangereux, polluants... *Application stricte d'une procédure d'acceptation des déchets inertes, dont les contrôles à réception par le personnel formé *Entretien régulier des engins et camions *kit anti-pollution à disposition Plans ? Pb des pluies abondantes

Les surfaces artificialisées et nivelées représenteront environ 27.000m²



**27.000x 1500 (pluviométrie
moyenne)=
40.500M3/an+ consommation
d'eau**

NB :y a-t-il le tout à l'égout dans cette zone ?Apparemment non

Tableau 2 : impacts potentiels du projet et mesures prévues			A 200m sous vent dominant Nord et Ouest
Domaine	Enjeux et impacts envisagés	Mesures en place ou prévues	
Air	Emissions de poussières diffuses liées à : - La circulation des camions et engins - Les manutentions des déchets inertes et matériaux - Les opérations ponctuelles de concassage/criblage	<u>*Zones de travail éloignées des habitations</u> : au nord du site TOFFOLO *Dispositifs fixes d'aspersion d'eau pour abattre les poussières en période sèche (recyclage de l'eau des bassins à l'étude) *Lors des opérations de valorisation par concassage, les équipements seront équipés de dispositifs d'abattage (brumisation, aspersion) *Mesures périodiques des retombées de poussières dans l'environnement (imposées par la réglementation ICPE)	
Trafic camions	Compte tenu des volumes d'activité envisagés, soit 5000 tonnes de déchets inertes par an, dont 2500 tonnes valorisés et réexpédiés, les trafics attendus sont : - Apport en déchets inertes : en moyenne, à 250 rotations de camions par an³, soit en moyenne 1 rotation quotidienne ; - Expédition des inertes valorisés (50% des déchets entrants), en moyenne, à 125 rotations de camions par an, soit en moyenne moins d'une rotation quotidienne → Trafic moyen : 1 à 2 rotations de camions par jour	*Les camions déchargeront uniquement pendant la période d'ouverture de l'installation, c'est-à-dire du lundi au vendredi entre 7h30-12h et 13h-18h30, hors jours fériés. *La vitesse de circulation sera limitée sur les pistes internes *Les roues des camions seront nettoyées avant leur sortie du site, évitant ainsi les salissures sur les voiries *L'exploitant privilégiera le double fret : arrivée des camions avec des déchets inertes du BTP et départ du site avec des granulats issus de la valorisation 375 camions...tous les calculs sont faits avec des camions de 20T	
Bruit	Sources de bruit : - Trafic des camions et des engins : <u>mais le site est d'ores et déjà exploité</u> - Opérations de manutention des déchets inertes - Opérations de valorisation : fonctionnement des équipements de concassage/criblage. Estimation du niveau sonore d'un concasseur : 85 dBA à 3 m soit 44 dBA à 250 mètres	*Choix de la localisation de ces nouvelles activités au Nord du site, zone la plus éloignée des habitations. *Respect des horaires de travail : entre 7h30/12h00 et 13h/18h30 du lundi au vendredi *Opérations de valorisation par campagnes : <u>10 jours par an environ</u> *Un contrôle des niveaux sonores sera réalisé dès le début de l'exploitation pour vérifier leur conformité *Un suivi des niveaux sonores sera réalisé tous les 3 ans (imposé par la réglementation ICPE)	

→ Une fois l'ISDI remblayée (après 15 ans), le site se présentera sous la forme d'une plateforme, sur laquelle la société TOFFOLO poursuivra son activité de réception/tri/valorisation de déchets inertes du BTP.

Mais le site va se pérenniser et devenir une plate-forme de broyage...10j/an dans ce projet mais ensuite ?

